Points positifs du projet 2020

- Volonté d'instaurer une continuité, et mise en place de nouvelles connexions cyclables.
- Mise en place de fléchage d'itinéraires cyclistes.
- Création d'une zone 30 dans tout le coeur de ville (mis à part la Boucle qui continuera à apporter des véhicules dans cette zone 30)



D'une façon générale, il manque des traversante est-ouest.

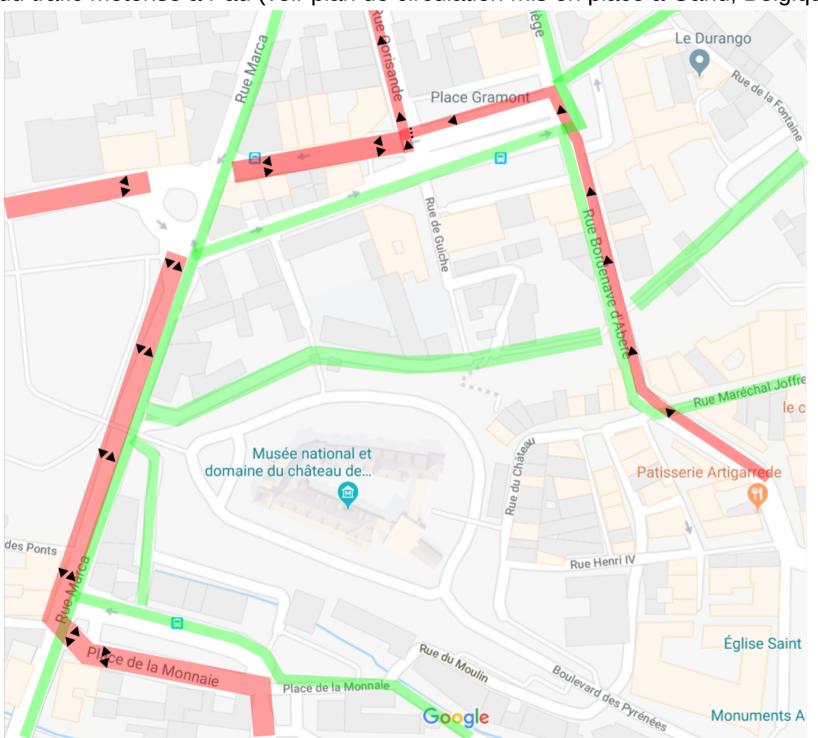
Coulée verte entre le rond-point des Allées de Morlaas et l'université

- Plus particulièrement sur le tronçon de la mjc du lau à l'école marancy: le chemin est inondé et un torrent de boue dès qu'il pleut un peu. Les cyclistes se retrouvent sales. Solution: rajouter du sable ou de la cendrée.
 Combler les trous qui deviennent des flaques énormes à la moindre pluie.
- La signalétique cycliste n'est pas aboutie aux croisements (avenue du Loup, avenue des Lilas)
- La fin de la rue Mozart (au niveau de Marancy) est maintenant coupée par une résidence, sans marquage de l'itinéraire à suivre

Gramont

- Ne devrait pas rester un axe de transit
- Même en zone 30, des aménagements cyclistes doivent être prévus dans le cas d'axes de transit. L'aménagement n'est donc pas satisfaisant en l'état.
- Si reste un axe de transit : il faut aménager une piste au moins dans le sens de la montée.
- Avec de l'ambition : envisager une piste bidirectionnelle au sud de la place, prolongée par une voie réservée aux vélo jusqu'au rond-point Marca. Les voitures passent au nord et tournent obligatoirement vers Verdun avant la place (mise en sens unique sauf riverains de l'accès à Verdun au bout de la place)

Exemple de plan de circulation favorisant le vélo tout en ciblant une forte réduction du trafic motorisé à Pau (voir plan de circulation mis en place à Gand, Belgique)



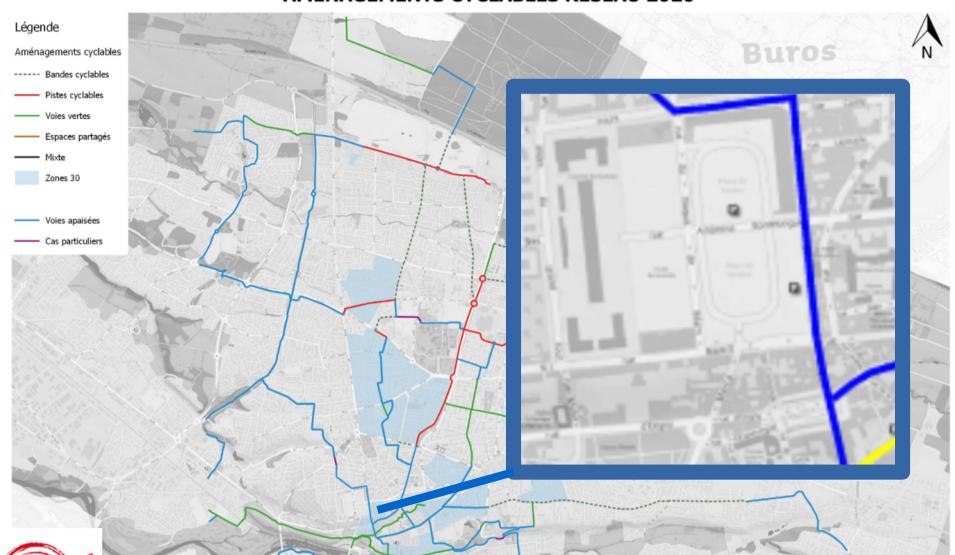
Verdun

- L'axe apaisé semble être la voie routière ? Quid des allées piétonnes
- Quelle aménagement de connexion avec le nord ouest (Lamartine, Michelet, Camou) ?
- Comment la prendre dans le sens nord-sud vers la place Gramont, et pourquoi pas vers la rue Marca ?

Verdun

Réseau cible 2020 : bandes et sites propres

AMENAGEMENTS CYCLABLES RESEAU 2020



5 points à problèmes ont été recensés sur les deux tronçons en voie d'achèvement

Voir document en annexe

Nous souhaitons que la circulation des cycles soit tolérée dans les deux sens sur l'ensemble des pistes cyclables réalisées.

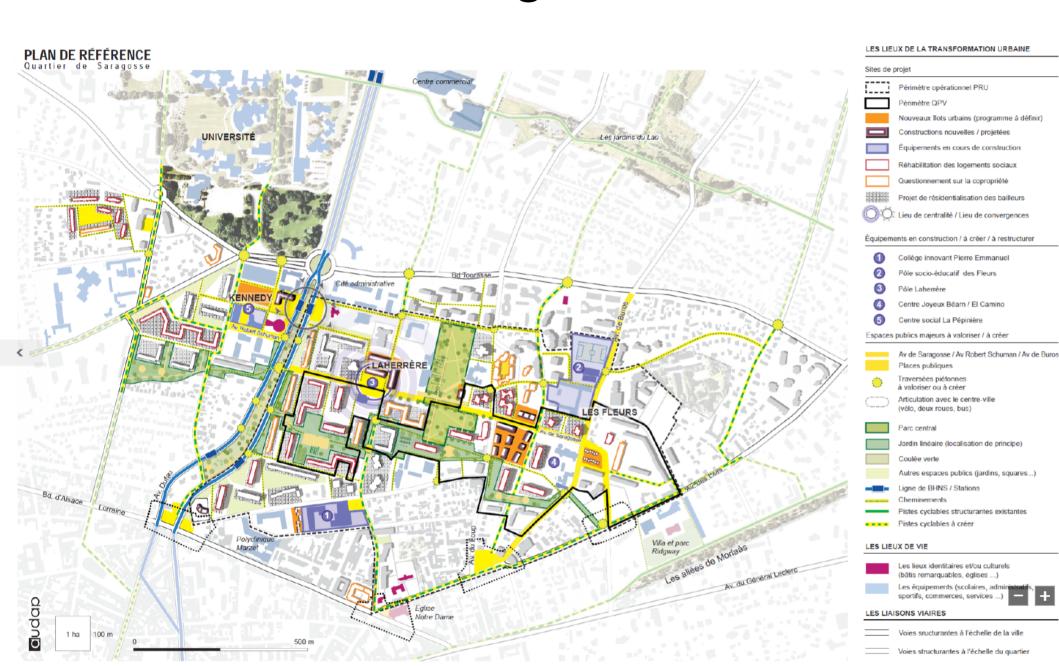
- protéger la piste cyclable descendant l'avenue Dufau vers Alsace Lorraine
- dans les carrefours (ex rond points) à feux
 - marquer la piste cyclable au sol (il y a des damiers uniquement sur certaines intersections - coté sud de Lyautey - planche 7)
 - signaliser la priorité vélo-piétons s'il n'y a pas de feu piéton (ce qui semble le cas en sortie de carrefour), via par exemple un symbole clignotant
 - etre vigilant au phasage pour les vélos

- connexions latérales: la piste doit avoir la même priorité que l'axe principal
- la traversée de Saragosse a l'air très mauvaise (planche 7)
- aucun aménagement visible au rond point de la gare (planche 11) ni sur l'avenue Bonaparte, ou une zone 30 ne peut suffire au vu de la pente.

Quelle insertion des vélos coté ville? (zone 30 ?)

- pas d'aménagement coté ouest de l'avenue de la Paix? (planche 3)
- pas de pictogramme vélo sur le cours bosquet (planche 9)
- Quel itinéraire cyclable est prévu entre le centre et les pistes qui longent Dufau/Lyautey?

Saragosse



Saragosse



Saragosse

De nombreux itinéraires cyclables référencés sur le document de projet du quartier n'apparaissent pas en orange ni en rouge (référence : Annexe A7 « plan guide du projet urbain » du projet Saragosse). Ce plan est actuel et devrait être inclus en orange dans le plan vélo 2020 :

- Connexion à l'avenue Garcia Lorca depuis Peyroulet
- Piste depuis l'église notre Dame, vers Peroulet prolongée sur les lilas
- Connexion Lila/Suède/Berlioz dans le prolongement de Ridgway.
- Connexion à L'avenue des Frères Wright et à Jean Sarrailh (pourquoi Jean Sarrailh n'apparait pas en bleu alors qu'il permet une connexion à Saragosse via Shuman et aux pistes BHNS au niveau du rond point de l'université?)
- Piste rue du Sergent Bernès Cambot depuis le foirail jusqu'au rond point des droits de l'homme
- Cette liste n'est peut-être pas complètement exhaustive.

En dehors du plan 2020 : projets proposés par Pau à vélo

Favoriser les déplacements actifs

Priorités:

- l'entretien de l'existant,
- l'apaisement de la circulation dans les quartiers (suppression du transit)
- La création de voie cyclables sur les axes de transit, la zone 30 ne peut être considérée comme un aménagement cyclable sur ces axes.

Exemples de demande d'adhérent

- refaire régulièrement les peintures. Beaucoup de bandes cyclables sont squattées par les voitures car les bandes cyclables ne se voient plus. Exemple de la bande cyclable entre le technopole elioparc et le CROUS (rue Audrey Benghozi).
- Faire de la prévention dans les zones 30 comme au quartier trespoey. Je ne savais pas qu'aucune bande cyclable n'a été faite car les automobilistes ne sont pas censé nous doubler. J'ai l'impression toutefois sans bande cyclable d'être plus en danger. Même chose sur la place Gramont et les bus et les voitures nous rasent.

Autres projets

- la création d'une piste cyclable sur le Bd de la Paix.
- la création d'une piste cyclable continue sur le Bd Tourasse
- la réalisation d'une pénétrante NS telle qu'indiqué sur le plan des itinéraires malins (Lorca - Jouhaux – Loup).
- le Corps Franc Pommiès
- A quand la création d'une voie cyclable sur l'avenue des lilas et des axes évoqués par M. le maire ?

Les détails qui comptent

- Quartier St Joseph : placer des sens uniques sur Schumann et Kenedy pour éviter que des automobilistes passent dans des zones résidentielles pour éviter l'ex rond point de la commune.
- La connectivité cyclable continue entre Boulevard des Pyrénées et la rue St Louis piétonne (remontée de la place royale et traversée de la rue Barthou).
 De même l'officialisation d'un parcours cycliste entre Clémenceau et le boulevard de Pyrénées.
- La création d'un contre sens cyclable sur la partie en sens unique au bout de la rue Montpensier.
- Le respect de la zone pietonne : vitesse (10km/h maxi), horaires de livraison, interdiction du transit et du stationnement, en particulier pour les 2 roues motorisés.
- L'ouverture du passage Jeliotte rue des Lauriers (dossier porté par Alain Hugelé).
- Être intransigeant avec les voitures qui se garent sur les pistes. Exemple de la belle piste entre le Leclerc université et le CGR qui est squattée chaque jour par des voitures. Même chose au boulevard des Pyrénées. Solution : mettre du mobilier urbain? Verbaliser ?

Les détails qui comptent

